

Réunion du Conseil d'administration du jeudi 8 décembre 2016  
Relevé de décisions

**Administrateurs présents**

**Membres de droit :**

Madame Nathalie Ethuin

**Personnalités extérieures :**

Monsieur Louis Dreyfus  
Madame Audrey Linkenheld  
Madame Agathe Doublet

**Professeurs des universités :**

Monsieur Philippe Darriulat  
Monsieur Pierre Mathiot  
Monsieur Patrick Mardellat  
Monsieur Aymeric Potteau

**Autres personnels d'enseignement :**

Madame Elise Julien  
Monsieur François Benchendikh  
Madame Anne Bazin  
Monsieur Cédric Passard  
Madame Cécile Leconte

**Personnels Biatss :**

Monsieur Jean-François Baton

**Etudiant-e-s :**

Madame Gaëlle Masson  
Monsieur Robin Magisson  
Madame Julie Bouchayer  
Monsieur Maxime Barbier  
Madame Pauline Losson  
Monsieur Aubin Bernard  
Madame Camille Sebire  
Madame Clara Le Guyader  
Monsieur Pierre Albisser

**Administrateurs représentés**

**Membres de droit :**

Madame Nathalie Loiseau, *procuration à Louis Dreyfus*  
Madame Brigitte Mangeol, *procuration à Louis Dreyfus*  
Monsieur Olivier Duhamel, *procuration à Pierre Mathiot*

**Personnalités extérieures :**

Monsieur Patrick Kanner, *procuration à Agathe Doublet*  
Monsieur Gérald Darmanin, *procuration à Agathe Doublet*  
Monsieur Alexandre Lallet, *procuration à Pierre Mathiot*

**Professeurs des universités :**

Monsieur Michel Lascombe, *procuration à François Benchendikh*

**Autres personnels d'enseignement :**

**Etudiant-e-s représentés :**

**Assistent également à la séance à titre consultatif et invités permanents :**

Monsieur Benoît Lengaigne, directeur  
Madame Chantal Figueredo, directrice générale des services  
Madame Isabelle Tavernier, agent comptable de Sciences Po Lille  
Madame Blandine Lenoir, responsable des affaires financières et techniques  
Madame Emilie Decarne, présidente de l'Association des diplômés, *représentée par madame Marie Clergue*  
Madame Perrine Cambier-Meerschman, directrice de la bibliothèque  
Monsieur Pierre-Laurent Simoni, contrôleur budgétaire de Sciences Po Lille  
Madame Laurène Alluis, attachée-stagiaire de l'IRA de Lille.

*Ouverture de la séance à 18h10 sous la présidence de monsieur Louis Dreyfus, président du Conseil d'administration.*  
Le directeur précise que c'est le dernier conseil administration dans les locaux du 84 rue de Trévisé.

## **I - INSTALLATION DES NOUVEAUX ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SCIENCES PO LILLE**

Le directeur rappelle que les élections partielles des collèges des enseignants chercheurs ont eu lieu le 22 novembre et les élections étudiantes, le 24 novembre 2016. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

## **II - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 OCTOBRE 2016**

**Le procès-verbal est approuvé à la l'unanimité.**

## **III - BIBLIOTHEQUE**

L'ordre des points abordés est modifié. Le point Budget 2017 et le point bibliothèque sont inversés afin de pouvoir traiter le premier en présence de monsieur Simoni, contrôleur budgétaire qui devrait arriver.

Madame Perrine Cambier-Meerschman, conservatrice, directrice de la bibliothèque de Sciences Po Lille depuis septembre 2016 témoigne de son enthousiasme dans ses nouvelles fonctions.

Elle présente une analyse en quatre parties (« Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces ») des enjeux relatifs à la bibliothèque en partant d'un état des lieux.

Madame Cambier-Meerschman insiste sur le fait qu'elle a partagé ses constats avec son équipe et que les échanges qui s'en sont suivis ont démontré l'adhésion et la lucidité de l'ensemble des personnels quant à ces enjeux.

## **IV - BUDGET 2017**

Le directeur indique que le projet de budget est équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement, pour un montant total de l'ordre de 5,2 millions d'euros. Il précise aux membres du CA qu'il s'agit du budget propre de l'Institut et non du budget consolidé. Les priorités portent sur la bibliothèque et la Prép'ENA. Les enveloppes liées à la vie étudiante et à la recherche ont été préservées. Les autres domaines subissent un contexte budgétaire tendu. Il souligne que les salaires des personnels contractuels sont en hausse et s'expliquent par l'augmentation des fonctions et métiers liés notamment au relogement. Le montant des cours complémentaires est de l'ordre de 1,1 million d'euros. La masse salariale payée par Sciences Po Lille représente 40% de son budget propre.

Une augmentation des recettes est prévisible en matière de formation continue et de locations de salles.

Tous les éléments ci-dessus, ont conduit à élaborer un projet de budget serré, sincère et prudent. Des postes supplémentaires ont également été demandés à l'Etat afin d'alléger la masse salariale payée sur budget propre.

Blandine Lenoir, présente techniquement le projet de budget 2017 et rappelle que la mise en place du décret relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable publique (GBCP) impose depuis 2016 une nouvelle présentation du budget.

Le montant total des autorisations d'engagement est de 5 759 305 € dont 2 767 604 € en dépenses de personnel.

Le montant total des crédits de paiement est de 6 602 528 €

Le montant total des recettes est de 5 207 330 €

Le solde budgétaire déficitaire est de 1 395 198 €

En situation patrimoniale, le budget 2017 est équilibré au niveau des recettes et des dépenses de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement est de 276 069 €

Un prélèvement sur le fonds de roulement de 204 261 € permet de financer les investissements à hauteur de 480 330 €.

**Le budget 2017 est approuvé à la majorité absolue avec 28 voix pour sur 30 votants.**

## **V - RESEAUX ET PARTENARIATS**

### **Point V.1 : Concours commun 2A**

La suppression du concours commun d'entrée directe en 2<sup>ème</sup> année du réseau des Sciences Po de région a été adoptée par l'ensemble des directeurs en Comité de direction. Une discussion est en cours sur la création d'un

concours commun d'entrée en 4<sup>ème</sup> année, avec une éventuelle ouverture à la rentrée 2018. Dans cette perspective, le CA réaffirme que le seul principe possible est une admissibilité commune mais surtout une procédure d'admission locale.

### **Point V.2 : Projet IDEX**

L'appel à projets IDEX représente un enjeu financier de 15 à 16Md'€ par an et l'opportunité d'appartenir à l'un des pôles d'excellence universitaires à l'échelle nationale et internationale. Un dernier appel à candidature s'est clôturé fin novembre 2016. L'audition est prévue en février 2017 par un jury international. Après 3 échecs, le site Lillois a décidé de soumettre son projet rénové, tenant compte des critiques émises lors de la précédente sélection. Le porteur de projet a changé. L'équipe de travail a été resserrée autour de quelques personnes clés. Le projet a été renommé « Université Lille Nord Europe » incluant l'Université de Lille (fusionnée), les grandes écoles du territoire, le CHRU de Lille (plus grand de France), l'Institut Pasteur de Lille, les antennes locales de l'INRIA, de l'INSERM, le CNRS ainsi que des partenaires extérieurs dont des établissements privés tels que l'Université Catholique de Lille. Il associe des universités internationales. L'excellence de la recherche est également abordée sous un angle rénové, plus exigeant à l'échelle internationale. Si la candidature lilloise est retenue, une structure de partage et de gestion sera créée, très probablement sous la forme d'une fondation.

### **VI - ETUDES ET SCOLARITE**

Il est rappelé que les étudiants doivent être en règle avec leur inscription pour pouvoir se présenter aux examens. La carte d'étudiant sera également indispensable pour pouvoir accéder aux nouveaux locaux dans la mesure où ceux-ci sont munis d'un contrôle d'accès.

**Le règlement des examens 2016 / 2017 est adopté à l'unanimité.**

### **VII - DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**

#### **Point VII.1 : Avenant à la convention avec l'université du KENT**

Monsieur Patrick Mardellat, directeur des relations internationales de Sciences Po Lille, explique que la législation britannique a changé et a plafonné les frais de scolarité à 1350 livres par an pour les étudiants lorsqu'ils sont hors site. Il en résulte une baisse des frais globaux de scolarité pour la filière FIFB.

**L'avenant est adopté à la majorité.**

#### **Point VII.1 : Proposition de tarifs de la Summer School 2017**

Patrick Mardellat explique que la durée de la Summer School évolue et que par conséquent de nouveaux tarifs sont proposés. Pour la troisième édition, la Summer School se déroulera sur une durée de 4 semaines au lieu de 3 l'an dernier. Cette modification est liée aux retours d'expériences de la session précédente et aux demandes des universités partenaires qui trouvaient insuffisant le volume d'enseignement par rapport au nombre de crédits ECTS délivrés.

**Les tarifs de la Summer school 2017 sont adoptés à la majorité.**

### **VIII - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS**

Présentation du projet de préparation des pharmaciens du régime minier au concours de pharmacien praticien hospitalier conseil de la caisse nationale d'assurance maladie.

Un programme de formation de 57 heures a été élaboré pour un tarif de 3000 € par auditeur.

**Cette proposition est adoptée à la majorité.**

## **IX - RELOGEMENT**

### **Point IX.1 : Informations**

→ Le directeur rappelle le calendrier avant le déménagement (moins de 10 jours). Des commissions (sécurité, sureté) sont programmées et conditionnent l'ouverture au public des nouveaux locaux de Sciences Po Lille. Les commissions d'ouverture en tant qu'ERP sont planifiées :

- le mercredi 4 janvier 2017 pour le bâtiment principal, avec une ouverture prévue dès le lendemain si l'avis est favorable.
- le vendredi 6 janvier 2017 pour la bibliothèque, avec une ouverture prévue le lundi 9 janvier, si l'avis est favorable.

→ La directrice générale des services, indique que certains matériels audiovisuels et informatiques obsolètes ne seront pas déménagés. Il est proposé de les céder à titre gratuit à des associations des quartiers prioritaires de la ville d'Armentières.

La sortie de l'inventaire de ces matériels est adoptée à l'unanimité.

→ Le directeur refuse de prendre en charge des frais de sécurisation et de charges de copropriété concernant les anciens locaux après le 31/12/2016, date de fin de la convention d'occupation des locaux par Sciences Po Lille. Il demande le soutien du conseil d'administration dans ce cadre. La résolution suivante est proposée :

« Les membres du CA enjoignent le directeur à ne pas payer les frais de mise en sécurité et de fonctionnement du bâtiment situé au 84 rue de Trévise après le 31 décembre 2016, date à laquelle la convention d'occupation prend fin ».

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Point IX.2 : Proposition de tarifs sur la location des espaces du bâtiment Angellier**

La location des nouveaux espaces du bâtiment principal permettra d'augmenter nos recettes tout en conservant la priorité à notre activité pédagogique. La location des espaces de la bibliothèque pourrait également être envisagée.

Des représentants d'étudiants demandent si des critères seront définis pour choisir les organismes qui pourront louer des salles.

Le directeur rappelle qu'il reste dans tous les cas décisionnaire pour chaque demande.

**Proposition adoptée à la majorité.**

## **X - QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été soulevée, la séance est levée à 20h21